



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction des finances
Rue Joseph-Piller 13, 1701 Fribourg

Aux autorités et organisations concernés selon liste annexée

Direction des finances DFIN
Finanzdirektion FIND

Rue Joseph-Piller 13, 1701 Fribourg

T +41 26 305 31 01, F +41 26 305 31 10
www.fr.ch/dfin

Réf: JPS/SCG

T direct:

Courriel:

Fribourg, le 4 novembre 2022

Législation sur la géoinformation et la mensuration officielle – Projets de révision totale Ouverture de la procédure de consultation

Mesdames, Messieurs,

Le domaine de la géoinformation et celui de la mensuration officielle sont actuellement régis par deux lois distinctes. Cette répartition législative ne correspond toutefois plus à la systématique adoptée sur le plan fédéral. Par ailleurs, la loi sur la mensuration officielle date déjà de bientôt vingt ans et nombre de ses articles doivent être mis à jour et actualisés. Elle contient finalement de nombreuses dispositions de nature technique ou administrative, qui devraient figurer dans la réglementation d'exécution.

Compte tenu de ces éléments, le Conseil d'Etat a, dans sa séance du 2 novembre 2022, autorisé la mise en consultation d'un projet de révision totale de la législation sur la géoinformation et la mensuration officielle. Le « paquet » mis en consultation comprend un avant-projet de loi sur la géoinformation, un projet d'ordonnance sur la géoinformation accompagné de deux annexes ainsi qu'un projet d'ordonnance sur la mensuration officielle. Ces documents, accompagnés des trois rapports explicatifs y relatifs, sont annexés au présent courrier. Ils sont également disponibles sur le site internet de la Chancellerie d'Etat sous www.fr.ch/consultations.

Nous vous invitons à prendre connaissance de ces documents et à nous faire parvenir vos éventuelles remarques les concernant jusqu'au **17 février 2023**, au moyen du formulaire de réponse Excel à l'adresse du Service du cadastre et de la géomatique : scg@fr.ch, avec la mention « révision LCGéo / réponse à la consultation ».

En vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à cette consultation, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de nos sentiments distingués.

Jean-Pierre Siggen
Conseiller d'Etat, Directeur

Annexes : mentionnées